



Programme
Alimentation en eau potable dans les
quartiers périurbains et les petits centres



RAPPORT FINAL

Action pilote n°4

**Comités de jeunes pour l'eau
potable, l'hygiène et
l'assainissement**

**Arrondissement de Sig-Noghin,
Ouagadougou, BURKINA FASO**

Travail réalisé par :



Loïc Monjour
Alain Kaboré
D. Bruno Bonkougou
Khémaïs Farhati

Mars 1998

Cette recherche a été réalisée dans le cadre d'un programme intitulé " Eau potable et assainissement dans les quartiers périurbains et petits centres en Afrique ", financé par la Coopération française et animé par le Programme Solidarité Eau.

Les dix opérations de recherche et de six actions pilotes conduites dans le cadre de ce programme ont permis de mobiliser des chercheurs, des gestionnaires, des administrations, des ONG, des collectivités locales, des bureaux d'études, d'Afrique comme de France.

Les divers travaux ont approfondi les connaissances sur les aspects fondamentaux de la gestion de l'eau dans les périphéries urbaines et les petits centres sur les thèmes suivants :

Thème 1 : Analyse des paramètres économiques de la distribution d'eau

Thème 2 : Modes de gestion partagée pour le service en eau potable et participation des habitants

Thème 3 : Impact des conditions d'alimentation en eau potable et d'assainissement sur la santé publique

Thème 4 : Aspects institutionnels et relationnels

Rapport de synthèse rédigé par Loïc Monjour, Alain Kaboré, D. Bruno Bonkougou, Khémaïs Farhati (EAST).

EAST Burkina Faso

Association Française des Volontaires du Progrès -
Cameroun
01 BP 182 Ouagadougou 01, Burkina Faso
Tél. : 226 30 17 10
Fax : 226 31 80 22

EAST

Eau, agriculture et santé en milieu tropical
35, rue Broca, 75005 Paris, France
Tél. : 01 43 29 76 02
Fax : 01 43 29 76 02

*Cette étude a été financée par le Fonds d'Aide et de Coopération d'Intérêt Général
FAC-IG n°94017700*

*dans le cadre du programme « Eau potable et assainissement dans les quartiers périurbains
et les petits centres », coordonné par le Programme Solidarité Eau*

Programme Solidarité Eau

c/o GRET, 211-213 rue La Fayette, 75010 Paris, France
Tél. : 33 (0) 1 40 05 61 23 - Fax : 33 (0) 1 40 05 61 10
E.mail : pseau@gret.org

SOMMAIRE

I. RAPPEL DU CONTEXTE GENERAL

1. 1. Contexte et enjeux
1. 2. Localisation de l'action pilote
1. 3. Bénéficiaires
1. 4. Organismes partenaires
 1. 4. 1. Partenaires institutionnels
 1. 4. 2. Partenaires techniques
 1. 4. 3. Partenaires communautaires
1. 5. Description du projet support de l'action pilote
1. 6. Rappel des hypothèses de départ
1. 7. Rappel des objectifs

II. LES COMITES DE JEUNES ANIMATEURS

2. 1. Mise en place et organisation des CJA
 2. 1. 1. Etat des lieux pré-projet CJA
 2. 1. 2. Mise en place du projet
 2. 1. 3. Organisation des CJA
 2. 1. 4. Formation des animateurs des CJA

III. LES ACTIVITES DES COMITES DE JEUNES ANIMATEURS

3. 1. Enquêtes préalables à la mise en place des activités d'éducation sanitaire
3. 2. Créer et organiser un CJA
 3. 2. 1. Chronogramme de l'action
 3. 2. 2. Le programme prioritaire des CJA : la formation et la sensibilisation du public

IV. RESULTATS DE L'ETUDE

4. 1. Chronogramme des réalisations
4. 2. Impact des activités des CJA

V. LES PERSPECTIVES

VI. CONCLUSIONS

ANNEXES

I -RAPPEL DU CONTEXTE GENERAL

1-1. Contexte et enjeux

Le projet pilote a pour cadre général la ville de Ouagadougou, chef lieu de la province du Kadiogo et capitale du Burkina Faso.

Le Burkina Faso est un Etat de droit disposant d'une constitution. L'Assemblée nationale a pour ambition majeure la réhabilitation de la collectivité locale.

La commune de Ouagadougou a une superficie de 22 000 hectares et abrite 950 000 habitants (taux annuel d'accroissement : 9, 4 %) Elle se compose de cinq arrondissements, chacun administré par un Maire élu au suffrage indirect par le conseil municipal. Il est semi-autonome, mais subordonné au Maire central.

L'accroissement rapide de la population se traduit par une extension, plus ou moins contrôlée, des quartiers périurbains.

La ville connaît une forte demande d'approvisionnement en eau potable et d'infrastructures d'assainissement . Elle est desservie par les eaux de surface de quatre barrages et 55% de la population est alimentée en eau par le réseau de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA)

Les autres sources d'approvisionnement sont des puits et des forages à motricité humaine ou mécanique.

Les objectifs des autorités, à court et moyen termes, sont :

- augmenter les ressources en eau et les préserver par un contrôle permanent des équipements et la prévention des fuites
- développer une politique d'assainissement de la ville

Cependant des limites et des contraintes existent;

- l'insuffisance de moyens techniques et financiers
- l'inexpérience dans l'aménagement des quartiers, la gestion partagée des services urbains, la négociation avec les mouvements associatifs et la mobilisation communautaire.

I. 2. Localisation de l'action pilote

Le projet pilote a concerné l'un des quatre arrondissements périphériques de la ville de Ouagadougou, celui de Sig-Noghin. Cet arrondissement occupe la partie nord-ouest de la commune.

Il est bordé par deux des trois barrages de la ville. Il est, administrativement, découpé en trois secteurs (20, 21, 22), comprenant, chacun, cinq à huit sous-secteurs (annexe 1).

Le projet pilote concerne, essentiellement, la zone lotie de l'arrondissement, composée, par ailleurs, de six villages.

Sig-Noghin est une zone de transition entre le monde rural et le monde urbain. Une grande partie de la population, même en zone lotie, garde des comportements liés aux modes de vie traditionnels.

Contexte particulier de l'arrondissement de Sig-Noghin

Cet arrondissement fédère les anciens quartiers "Tampouy" de Ouagadougou; cette expression en langue Moré signifie : "dépotoir d'ordures", "poubelles".

Selon un quotidien national "l'Observateur paalga", du 24 juin 1994, Tampouy correspondait au lieu de débarras de la concession du Moghonaba, Empereur des

mossis, ethnique majoritaire au Burkina Faso. Tampouy aurait joué un rôle de conservateur des poubelles royales.

Cet "héritage" culturel débouchait sur une attitude indifférente des habitants vis à vis de l'insalubrité de leur cadre de vie.

En outre, la population, dans sa grande majorité d'origine rurale, n'a pas encore intégré la notion de citoyenneté urbaine.

En matière d'approvisionnement en eau potable, l'arrondissement disposait de sources communautaires insuffisantes reliées au réseau urbain, ainsi que de forages à motricités humaine ou mécanique.

Au plan sanitaire, Sig-Noghin regroupe trois CSPS (Centre de Santé et de Promotion Sociale) et un Centre Médical très actif.

I. 3. Bénéficiaires

Toute la population de Sig-Noghin estimée à 45 000 habitants. Cette population est éclatée en différents groupes cibles :

- la population résidente, souvent peu instruite ou analphabète, victime par ignorance des maladies liées à l'eau insalubre et au manque d'hygiène.
- les associations chargées de la distribution d'eau potable et de l'assainissement des quartiers.
- les jeunes, et les femmes habituellement responsables dans les ménages de l'hygiène domestique.

I. 4. Organismes partenaires

I. 4. 1. Partenaires institutionnels

- Les Ministères

. Le Ministère de la jeunesse et des sports

Partenaire privilégié de EAST depuis le début de l'action. Il a organisé un colloque, en 1996, pour redynamiser les maisons de jeunes et de la culture.

. Le Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation

A travers la DPBA (Direction Provinciale de l'enseignement de Base et de l'Alphabétisation), il a approuvé, par une circulaire, la participation des CJA aux programmes d'éducation et de sensibilisation sanitaire. De plus, il intègre à la formation des instituteurs un cycle de pédagogie sanitaire.

. Le Ministère de la Santé

Il est concerné par l'intermédiaire de ses services locaux présents dans l'arrondissement.

- la Mairie centrale de Ouagadougou

Dans le cadre de la décentralisation, la Mairie centrale de Ouagadougou s'est vue confier de nombreux pouvoirs.

Le territoire communal est divisé en trente secteurs regroupés en arrondissements : un arrondissement central et 4 arrondissements périphériques.

Six conseillers sont élus par secteur plus les représentants des villages périphériques (24). Les conseillers se réunissent, une fois par mois, pour débattre de la politique de développement de la ville,

Le Maire de Ouagadougou, Monsieur Simon COMPAORE, a été élu par les conseillers. Il préside le Conseil municipal.

Pour organiser le développement de Ouagadougou, 5 commissions, avec Présidences, ont été créées.

- Environnement et sécurité : Moustapha Mamadou Alioune Sarr

- Affaires sociales culturelles et sportives : Joanny Compaoré

- Economie, finances et plan : Adolphe Bambara

- Décentralisation : Noël Sourweima

- Affaires générales et institutionnelles : Benjamin Yanogo

A ces commissions, seuls sont représentés les conseillers et les services techniques. Pour l'instant, peu de liens existe entre les deux premières commissions, qui devraient être concernées par les CJA.

Les relations ont été étroites avec la Direction des Affaires Economiques de l'Aménagement Urbain (DAEAU).

- La Mairie d'arrondissement de Sig-noghin

Le Maire d'arrondissement est élu par les conseillers des secteurs. SigNoghin couvre 3 secteurs et 6 villages. Ce sont donc 24 conseillers, qui désignent le maire et représentent les secteurs à la mairie centrale. Si le maire d'arrondissement joue un grand rôle sur son territoire, il ne peut, cependant, prendre de décisions sans l'aval de la mairie centrale, qui possède l'ensemble des attributions juridiques et économiques.

Le Maire d'arrondissement fait partie du Conseil communal au même titre que les autres conseillers.

La Mairie est l'autorité territoriale proche des habitants; elle est la plus concernée par les problèmes de salubrité publique. Elle a mis à la disposition du projet deux locaux à usage de bureaux ou de lieux de rencontre.

Elle ne possède pas de services techniques à proprement parler. Les agents municipaux ne peuvent que constater les besoins exprimés par la population des secteurs, composant l'arrondissement.

Les relations des jeunes avec la mairie sont bonnes et le maire apprécie leurs actions et leurs initiatives. Il a constaté la grande réussite des journées de salubrité et de vaccination (JNV), qu'il attribue au dynamisme du CJA.

- L'inspection de l'enseignement primaire

Elle est responsable de l'enseignement primaire et de l'alphabétisation dans l'arrondissement. L'organisation des CJA scolaires et l'éducation sanitaire des élèves ne peuvent se développer sans l'appui de l'inspection. Elle favorise le développement des actions de santé et d'hygiène en milieu scolaire et en assure la pérennité grâce à une formation annuelle des instituteurs et des écoliers.

- Le district sanitaire

Il est responsable des activités entreprises dans le domaine de l'éducation sanitaire. Les agents du district interviennent dans la formation et le contrôle des encadreurs responsables de l'Information, de l'Education et de la Communication (IEC).

- L'ONG EAST

C'est le maître d'œuvre de l'action. Une équipe de deux animateurs EAST et un coordonnateur sont chargés de l'exécution du programme sous la supervision des Responsables de l'ONG et d'un conseiller en communication.

Les principaux moyens attribués au projet sont les suivants :

- . Une motocyclette pour l'équipe EAST
- . Un équipement de bureau (ordinateur, téléphone, fax)
- . Des matériels audiovisuels (télévision, magnétoscope, caméscope)
- . Un véhicule pour le transport des matériels du CJA et des personnels

Le programme, organisé par EAST à Sig-Noghin, a rencontré un autre projet : le PACVU (Projet d'Amélioration des Conditions de Vie Urbaine), quinquennal (1997 - 2002); il prévoit l'amélioration des conditions de vie dans les deux villes les plus importantes du pays. Il est financé par la Banque mondiale.

Il s'étend sur quatre secteurs de Ouagadougou et trois secteurs de Bobo Dioulasso. Chacun d'entre-eux comprend une population d'environ 20 000 habitants.

La composante essentielle "Maîtrise d'œuvre sociale" prévoit la réalisation d'équipements de quartiers, dont le financement serait assuré, en partie, par les bénéficiaires (usagers et collectivités locales). Il s'agit de la mise en place :

- d'infrastructures (drainage, assainissement...)
- d'équipements ou de services générateurs de revenus (blocs latrines, ramassage des ordures ménagères...)
- d'équipements sociaux et culturels et de micro-projets (Centre de santé, centre de services...)

Les modalités de cofinancement par les bénéficiaires sont différentes, selon le type d'investissement. La participation peut varier de 20 à 40%. Il est demandé, au minimum, 10% d'apport de la collectivité locale (mairie centrale). Les apports en nature (matériaux) ou les travaux des usagers ou des habitants sont pris en compte dans la participation.

Désormais, les CJA, en tant qu'associations dynamiques de quartiers, pourront prétendre au cofinancement de leurs projets .

Les partenaires financiers

La Caisse Française de Développement
Le Ministère français de la Coopération
La Commission Européenne

I. 4. 2. Partenaires techniques

- La DESHA - le CREPA

Ils élaborent des techniques d'animation et des outils pédagogiques (supports audiovisuels). Ils ont assuré la formation des animateurs EAST et des encadreurs CJA.

Ce sont deux structures très différentes; l'une est un service de l'Etat (Direction de l'Education Sanitaire, de l'Hygiène et de l'Assainissement), qui travaille, essentiellement, dans le domaine de la sensibilisation en milieu rural.

L'autre est un centre ressource inter-Etats (Centre Régional pour la promotion de l'Eau Potable et de l'Assainissement), qui diffuse des méthodes d'hygiène et assure des formations.

- L'ONEA (Office National de l'Eau et de l'Assainissement)

Il est chargé de l'approvisionnement en eau potable de Ouagadougou. Il installe des branchements individuels, des bornes-fontaines publiques et des postes d'eau autonomes. Il participe à l'assainissement des plus grandes villes du Burkina Faso. EAST a passé un contrat de gestion des bornes fontaines avec l'ONEA.

I. 4. 3. Partenaires communautaires

Ce sont les organisations de base, acteurs principaux et bénéficiaires de l'action.

Trois associations, constituées essentiellement de femmes (Kolog-Nooma, Zemestaaba et Nabonswendé), sont gestionnaires des bornes fontaines installées dans le cadre du projet de développement socio-sanitaire.

Une association (Kolog-Nooma) et un Comité (Comité de santé de Tampouy - CST) sont responsables de la collecte des ordures et de leur transfert des dépôts secondaires aux dépôts terminaux. L'intervention des CJA vient renforcer leur action en matière de salubrité et d'hygiène de l'environnement.

L'association Kolog-Nooma

C'est une association de femmes très dynamique; elle est présente dans l'arrondissement depuis près de 25 ans. Elle est présidée par madame Marceline Ouédraogo. Elle regroupe une soixantaine de membres.

Kolog-Nooma gère l'enlèvement domiciliaire des ordures de plus de 1 100 ménages dans les secteurs 20 et 22 de Sigh-Noghin.

Le Comité de santé de Tampouy (CST)

Il a été créé en 1987. L'ONG EAST lui a remis un équipement de collecte des ordures ménagères. Il affiche un dynamisme qui peut servir de référence. Les jeunes collecteurs passent 2 fois par semaine dans les ménages du secteur 22. Madame Yanogo Claudine est la Présidente de l'association.

L'association jeunesse et développement de Sig-Noghin

Cette association a pour vocation d'être un cadre de concertation pour ses membres et, également, pour la société civile.

Elle a pour objectif la promotion d'activités socio-économiques, culturelles et éducatives.

I. 5. Description du projet support de l'action pilote

Titre du projet : Développement socio-sanitaire en quartier périurbain de Ouagadougou (Janvier 1995- Déc. 1997)

Le but principal est la mise en place d'une politique d'aménagement des quartiers comportant :

- l'approvisionnement en eau potable (couverture des besoins de la population: 65 Ø100 %)
- l'organisation d'un service d'évacuation des ordures ménagères couvrant 80% des foyers de Sig-Noghin
- la construction d'équipements (latrines) assurant l'élimination des excréments humains,
- la protection de l'environnement : reboisement et installation d'espaces verts.

L'inauguration d'une politique sociale et sanitaire favorisant :

- la concertation entre la Municipalité, les Services de santé locaux, les mouvements associatifs et la communauté pour, d'une part, assurer une gestion partagée des services urbains et, d'autre part, améliorer les conditions sanitaires de la population.

Le projet pilote CJA qui l'accompagne cherche à démontrer l'importance de l'organisation des mouvements de jeunesse dans les quartiers. Ces associations de jeunes, issues du milieu local, sont formées à la sensibilisation sanitaire de la communauté. Elles conseillent les familles et contrôlent la salubrité et l'hygiène des zones péri-urbaines. L'un des objectifs majeurs est, en fait, de renforcer les synergies et la solidarité entre les acteurs institutionnels et la population grâce à la création de structures-relais, les Comités de Jeunes animateurs (CJA). Ils sont chargés de la promotion de l'éducation sanitaire, de l'hygiène et de la mobilisation des initiatives communautaires.

I. 6. Rappel des hypothèses de départ

- Les Comités de Jeunes animateurs (CJA) constituent-ils des relais efficaces pour la sensibilisation de la population en matière d'Eau Potable, d'Hygiène et d'Assainissement (EPHA);

- Il est nécessaire d'identifier ou de perfectionner, avec le concours de la population, une (ou des) méthode(s) d'Information, Education, Communication (IEC) efficace(s) en matière d'EPHA. Elle(s) doit (doivent) satisfaire les populations périurbaines.

- La viabilité économique et l'insertion des CJA entre les structures institutionnelles et les communautés locales peuvent être réalisées à moyen terme.

I. 7. Rappel des objectifs

- Constituer des Comités de Jeunes Animateurs (CJA) dans les quartiers. Montrer que ces CJA apportent une dynamique nouvelle, notamment dans l'amélioration des conditions sanitaires de la population.
- Tester et améliorer les IEC existants concernant l'EPHA; étudier le résultat de leur utilisation en milieu périurbain
- Impliquer les CJA dans la production d'outils pédagogiques et planifier leurs séances d'IEC en fonction des besoins du quartier et des réalités du moment.
- Montrer que la viabilité économique et le développement des CJA peuvent être assurés avant l'expiration du projet.

II. LES COMITES DE JEUNES ANIMATEURS

2.1. Mise en place et organisation des CJA

2. 1. 1. Etat des lieux pré-projet CJA

L'arrondissement périphérique de Sig-Noghin connaît un flux migratoire important. L'habitat spontané est en développement constant, en raison de la migration des populations des zones rurales avoisinantes.

En 1995, moins de 70% de la population avait accès à l'eau potable; moins de 15% des ménages avait recours aux services d'évacuation des ordures¹. En règle générale, les habitants du quartier, souvent analphabètes ou peu instruits, méconnaissaient les fondements et les règles de l'hygiène. Et ceci, en raison des faibles effectifs de spécialistes et d'animateurs en éducation sanitaire. Les initiatives de sensibilisation du public étaient rares, éphémères ou inadaptées. Aussi, les pathologies infectieuses liées au péril fécal (gastro-entérites, hépatites ...), au manque d'hygiène corporelle (dermatoses, conjonctivites) et au développement des vecteurs (ex : paludisme) ne suscitaient aucune mesure curative, ni préventive. Dans ces conditions, la méconnaissance des risques sanitaires, représentés par les ordures ménagères par exemple, n'incitait pas les familles à souscrire un contrat d'enlèvement domiciliaire.

A la demande du public de Sig-Noghin, EAST, expérimenté en santé publique et en éducation sanitaire, a donc décidé de créer une structure d'information apte à conseiller la population et à lui expliquer les causes et les conséquences de la pollution de l'environnement. Cette structure d'information sera désignée "Comité de Jeunes Animateurs" de quartier. Elle devra mener des activités sanitaires en association avec les Responsables de la santé et de l'éducation.

¹ Développement socio-sanitaire Arrdt Sig-Noghin Rapport d'évaluation PR Mai1997

2. 1. 2. Mise en place du projet

Le projet pilote prévoit d'organiser, d'encadrer et de former des jeunes, constitués en comités. Ils deviendront des structures relais entre la municipalité et le public, qui dispensent des informations, un savoir et une éducation sanitaire à la communauté. Les CJA ont pour objectif l'amélioration de la salubrité des quartiers. Ils participent, aussi, à des actions de développement socio-sanitaire réalisées à Sig-Noghin (ex : vaccinations).

La mise en place des CJA a été décidée après plusieurs entrevues avec les autorités administratives (voir paragraphe : partenaires institutionnels).

En outre, de nombreuses réunions ont rassemblé les CJA et les associations locales afin de définir leurs cibles d'activités.

EAST a organisé des rencontres avec le Ministère de la jeunesse et des sports et ses représentants, dont :

- Mr Vincent de Paul BELEMSIGRI, Conseiller à la jeunesse et à l'animation,
- Mr Zida R, Directeur régional de la jeunesse et des sports du Kadiogo.

Ces réunions ont permis d'analyser l'intérêt des CJA. Il se trouve que l'une des intentions actuelles du Ministère est la redynamisation des maisons de jeunes. Un programme national de réhabilitation des édifices est en cours, qui devrait s'étendre avec la mise en place de la politique de décentralisation, Ce sont les mairies, qui en auront la charge.

Un appui technique du ministère au CJA est possible, mais les moyens qui pourraient être affectés apparaissent dérisoires.

Toutefois, les diverses entrevues ont permis de faire connaître les CJA aux maires de Ouagadougou, qui souhaitent leur création dans leurs quartiers.

Rôle de la Mairie centrale

En fait, il semble que seule la Mairie centrale ait un pouvoir de décision. Les attributions des mairies d'arrondissement ne sont pas encore fixées. Notamment, il n'existe pas un système de transmission des informations administratives de l'échelon inférieur à l'échelon supérieur. A la lumière des textes à présent rédigés, il apparaît que seule la Mairie centrale est dotée d'une personnalité morale. Elle peut engager des dépenses sur son territoire; par ailleurs, toute décision prise dans un arrondissement doit être validée par la mairie centrale.

Le CJA a donc pu se développer grâce à la mairie d'arrondissement, mais sous la supervision de la Mairie centrale.

Rôle de la Mairie de Sig-Noghin

Elle s'est impliquée, immédiatement, dans la réalisation du programme. Monsieur ZABDA Mahamoudou, Responsable des affaires socioéconomiques de la mairie, a été détaché auprès des CJA.

La mairie a mis EAST en contact avec des associations de jeunes, notamment avec :

- le Cercle d'Action Culturel de Tampouy (C.A.C.T)
- l'Association pour le Développement des secteurs de Tampouy (ADT).

Plusieurs rencontres ont permis d'identifier des jeunes pouvant faire partie des Comités et organiser les CJA.

2. 1. 3. Organisation des CJA (annexe 2)

Les CJA comprennent :

- l'équipe cadre, composée de Représentants de la mairie, des Services de santé et de l'éducation de Sig-Noghin et de EAST.
- les encadreurs des CJA formés en IEC et en pédagogie sanitaire.
- les jeunes animateurs des CJA, formés et encadrés.

Profils, motivations et attentes des jeunes animateurs

Le profil des équipes a évolué en cours de projet.

Les premiers adhérents étaient de jeunes adultes non scolarisés, déjà partenaires d'associations. Ils s'étaient montrés désireux de créer un bureau CJA avec EAST et la mairie. Ils avaient, même, envisagé de mener des actions de sensibilisation à l'hygiène après leurs formations par EAST, le CREPA et la DESHA. En fait, ils n'étaient pas assez disponibles et leurs messages, destinés aux familles, n'étaient guère convaincants.

Les Responsables du projet ont, dès lors, modifié leur recrutement, six mois après le début de l'action. Les adhérents des CJA, tous originaires de Sig Noghin, sont plus jeunes (12 à 18 ans) et disponibles; ils sont scolarisés et non scolarisés.

* les CJA scolaires

Ce sont les partenaires les plus jeunes; leurs activités sont concentrées dans leur propre établissement scolaire.

* les CJA non scolaires

Les adhérents sont non-scolarisés. Leur moyenne d'âge est d'environ 15 ans. Les plus âgés reçoivent une formation de formateurs; ils sont chargés d'encadrer les plus jeunes .

Tous les volontaires des CJA sont programmés pour assurer une sensibilisation sanitaire au public. Les activités des CJA scolaires et non-scolaires sont, cependant, différentes.

Plusieurs critères ont été choisis pour la sélection des jeunes participant à l'action.

Organisation des CJA scolaires

Le choix s'est porté sur les élèves :

- des cours moyens première et deuxième année
- des lycées et collèges de l'arrondissement de Sig-Noghin

Vingt (20) écoles ont été revisitées avant l'installation des Comités de jeunes. L'équipe de EAST a précisé les objectifs de l'action. Elle a sollicité la participation des enseignants, des écoliers et des Comités de Parents d'Elèves (CPE).

Une liste de vingt élèves a été dressée et recommandée par chaque directeur d'école; un entretien avec ces écoliers a permis de retenir, définitivement, six élèves par école pour constituer le CJA.

Chaque Comité a pour tâche :

1°) de faire adopter par les élèves de bonnes habitudes en matière de santé et d'hygiène. Le CJA doit être un modèle de comportement.

2°) de veiller à la propreté de l'école, grâce à :

- la programmation et la rédaction mensuelle de fiches de nettoyage des classes,
- l'entretien des installations sanitaires (nettoyage des latrines, évacuation des ordures dans les poubelles)
- l'entretien des postes d'eau potable

Le recrutement des lycéens et des collégiens s'est fait par une diffusion d'annonces et après la mise à disposition du document de projet dans leurs établissements scolaires.

Une assemblée générale s'est, alors, tenue le 19/12/1996 à la bibliothèque communale de Sig-Noghin. L'équipe EAST, les lycéens et les collégiens ont pu discuter de la planification et de l'organisation du programme.

A l'issue de l'assemblée, un groupe d'élèves, au nombre de 37, désirait participer à la mise en place des CJA. Dix (10) ont été retenus après un entretien, qui tenait compte de plusieurs critères : âge des adolescents, motivations personnelles, disponibilité hebdomadaire etc... Jusqu'à présent, ces 10 élèves ont pris part à toutes les activités socio-sanitaires prévues dans le projet.

Organisation des CJA non-scolaires

Le recrutement des adhérents s'est effectué :

- Au niveau des Associations de gestion des ordures

Les Associations féminines Kolog-nooma, Zemestaaba et Nabonswendé ont recommandé, chacune, deux (2) personnes pour faire partie des CJA.

- Au niveau de la population jeune non-scolarisée

Les annonces ont été affichées à la Mairie et dans les lieux publics (District sanitaire, CSPS) et de nombreux volontaires ont voulu s'inscrire aux CJA.

Quinze (15) jeunes non-scolarisés ont été retenus. La limitation de l'effectif est voulue, car le but est l'organisation méthodique des CJA et de leurs activités. Les termes scolarisés et non-scolarisés sont évités à chaque réunion des volontaires. Comme nous l'avons dit, les aînés encadrent, forment et conseillent les plus jeunes, notamment pour la sensibilisation du public.

Le recrutement d'adhérents non-scolarisés a permis de mieux connaître les adolescents des milieux péri-urbains, leurs initiatives, leurs besoins et leurs espoirs.

- Motivations et attentes des jeunes

Les adolescents non-scolarisés, ou hors du système éducatif, représentent 65 % des jeunes dans la commune de Sig-Noghin.

Ils sont, dans leur grande majorité, peu instruits ou analphabètes. Leurs parents, souvent très démunis, démissionnent de leurs responsabilités à leur égard. Ils sont ainsi seuls et livrés à eux mêmes.

Leurs motivations et leurs attentes apparaissent dès le premier entretien et se renforcent à l'occasion des échanges avec les responsables de EAST. Le discours est souvent le suivant :

"Les Comités de Jeunes nous donnent la chance d'intégrer un cadre formel, de nous réconcilier avec nous mêmes, en nous sentant utiles, et avec toute la population qui voit en nous des bons à rien ".

"Sig-Noghin c'est chez nous et chez nous ça doit être propre et agréable"

"C'est un moyen pour nous d'avoir un tremplin pour nous réinsérer dans la vie active". Ce sont là les principales motivations.

L'apprentissage d'un métier est le plus grand désir de ces jeunes. Ils estiment que la formation professionnelle leur offre la possibilité d'obtenir un emploi ou de s'installer à leur compte.

EAST a tenu compte de cette attente et de cette demande en incluant un volet formation professionnelle dans la réalisation du programme. Ce volet est présenté au paragraphe : "Apprentissage de métiers pratiques" page 25.

Les qualités des jeunes des CJA

L'objectif était de rassembler et de former des groupes de jeunes; ils auraient pour mission de concevoir et de diffuser des messages sanitaires au public sur l'eau potable, l'hygiène et l'environnement. Ils seraient, à moyen terme, intégrés dans les structures socio-sanitaires de l'arrondissement.

EAST a donc recruté, aidée par les associations locales, des groupes de jeunes habitant Sig-Noghin. Ils sont motivés, disponibles, sociables, conscients de l'intérêt de la création des CJA et de la nécessité de leur tâche; ils sont inventifs et aptes à prendre des responsabilités.

Toutefois, les plus jeunes adhérents des CJA ont besoin d'un apprentissage et d'un encadrement attentif de leurs aînés, car ils ne participent pas, en raison de leur jeune âge, aux rencontres et aux réunions-débats avec la Municipalité. En fait, leur engagement est fondé sur l'aide à autrui et la solidarité.

2. 1. 4. Formation des animateurs des CJA

Le CJA dispose de groupes d'animateurs et de conseillers permanents. Son objectif est l'amélioration des conditions sanitaires de la population. Aussi, les adhérents doivent acquérir des connaissances pour mener au mieux leur action.

Les formations techniques sont indispensables dans un CJA. Parfois, pour éviter les susceptibilités individuelles (mauvaise compréhension, lenteur d'apprentissage...) ou les mouvements d'autoritarisme au cours d'une formation, aucune distinction n'est faite entre les membres des CJA. Il n'y a ni leader, ni chef, mais seulement des animateurs en apprentissage, qui devront mener au mieux leurs activités.

Les premiers membres des CJA ont bénéficié de toutes les formations. Ils assurent, actuellement, de concert avec les animateurs EAST, un enseignement régulier aux plus jeunes portant, notamment, sur la réalisation de postes d'eau potable et la sensibilisation sanitaire.

Les séminaires de formation

Les séminaires essentiels ont trait à l'hygiène du milieu. Deux sessions ont été organisées au centre de formation des CJA à Sig-Noghin, en 1996. L'équipe EAST et le District sanitaire de Sig-Noghin en étaient responsables.

Les participants

- les partenaires du programme, c'est-à-dire les CJA
- les responsables des associations de collecte des ordures
- deux représentants des Comités de gestion des CSPS
- les enseignants des écoles

Les invitations adressées aux responsables d'associations féminines, aux enseignants et aux représentants des Comités de gestion des CSPS avaient pour but de les mettre en contact avec les CJA et de les impliquer dans le suivi de leurs activités. Leurs expériences de terrain représentaient, pour la réalisation du projet, un très grand avantage.

Les thèmes de la formation

Au nombre de quatre **(4)**, les thèmes de l'"Education pour la santé (EPS)" étaient les suivants :

EPS1 : "Les maladies liées à l'eau; la bonne conservation de l'eau potable". Elle débouchait sur l'utilisation de Postes d'Eau Potable (PEP)

EPS 2 : "Les microbes"

EPS 3 : "L'hygiène de l'environnement"

EPS 4 : "Le péril fécal".

En appui au premier thème, EPS 1, les CJA recevaient une formation pour la confection et l'entretien des PEP. Ceci est important car, outre leur fabrication, ils sont responsables de leur distribution et de la vente au public, ce qui représente l'une des principales ressources des CJA.

Au terme de la formation, les membres des CJA avaient acquis les bases théoriques et techniques essentielles pour améliorer l'éducation de la population et ses conditions socio-sanitaires.

Ils étaient capables, en dehors de leurs connaissances en EPS, de :

- décrire les systèmes d'approvisionnement en eau du milieu rural et du milieu péri-urbain.
- proposer des méthodes d'évacuation des excréta,
- présenter des techniques d'élimination des eaux usées
- répertorier les procédés d'évacuation des déchets solides
- citer les conditions nécessaires à un habitat salubre

Une autre formation a été inaugurée en 1997, pour les animateurs CJA et les futurs chefs d'équipes, plus ciblé sur la qualité de l'eau

Le programme était le suivant

Premier jour

- types d'approvisionnement en eau potable (milieu rural et Ouagadougou)
- comment s'interprètent les résultats d'une analyse d'eau de boisson.

Deuxième jour

- description des maladies liées à l'eau et leur mode de transmission
- les méthodes de prévention des maladies liées à l'eau
- les procédés d'évacuation des excréta

Troisième jour

- les techniques d'évacuation des déchets solides
- les méthodes d'élimination des eaux usées
- les conditions nécessaires à un habitat salubre
- clôture.

Cet enseignement a permis de former d'autres responsables et personnels CJA ou de remettre en mémoire des connaissances oubliées.

Horaires de formation

- 08 H à 10 H : Travail en groupe
- 10 H à 10 H 15 : pause
- 10 H 15 à 12 H 15 : Travail en groupe
- 12 H 15 à 13 H : Pause
- 13 H à 14 H : Travail en groupe

Cette seconde formation a permis, également, de tester et d'améliorer les méthodes de sensibilisation communautaire, notamment :

La méthode GRAAP

Les animateurs ont bénéficié d'un apprentissage de la méthode "GRAAP "Groupe de Recherche et d'Appui à l'Auto-promotion Paysanne", modifiée par EAST.

Il s'agit d'un enseignement par l'image (flanellogramme). Les images peuvent représenter des situations très précises ou apparaître comme des moments d'un événement. Elles sont, alors, posées les unes après les autres, dans un ordre chronologique, sur un support et ce flanellogramme doit être de taille suffisante (3 X 2 m) pour pouvoir contenir les séquences d'images les plus complexes. Est ainsi conçu un jeu visuel et de réflexion portant sur la santé, l'hygiène et la protection de l'environnement. Lors des séances de sensibilisation -qui n'excèdent jamais plus de 40 mn- les explications et les questions des animateurs CJA appellent réponses et débats de la population à propos de leurs problèmes de santé et de l'amélioration de leurs conditions de vie.

Cette méthode d'animation participative a été testée avec succès. Néanmoins, si les connaissances s'avéraient satisfaisantes, leur traduction en terme de modifications de comportements était trop restreinte ou trop tardive. Aussi, d'autres méthodes de sensibilisation ont été mises à la disposition des CJA.

- Le **SARAR (Self-esteem Associative strength Ressource-fulness Action planning Responsibility).**

C'est la méthode participative, à présent, conseillée, pour les programmes d'EPHA, par l'Organisation Mondiale de la Santé (annexe 3).

- La **MARP (Méthode Accélérée de Recherche Participative).**

C'est une méthode intensive, continue, interactive et rapide d'apprentissage orientée vers la connaissance des situations autant rurales qu'urbaines. Un point important

est la valorisation des connaissances et des savoir-faire des populations locales et comment les combiner avec les acquis scientifiques modernes.

L'ambition est d'aboutir à un processus accéléré d'apprentissage grâce au rassemblement d'un pool d'informations traditionnelles et modernes utilisables pour résoudre les problèmes socio-sanitaires de la population.

L'application de ces deux méthodes participatives ne paraît pas apporter d'amélioration significative dans les activités des CJA.

La mise en place de l'animation

Si l'utilisation de flanellographes permet d'aboutir à une bonne sensibilisation du public, il faut souligner, aussi, l'intérêt d'autres méthodes ou protocoles d'animation, applicables à Sig-Noghin. Ainsi, ont été produits, distribués ou présentés :

- des brochures avec des messages simples
- des expositions photos
- des dépliants et des affiches
- des réalisations vidéo

convenant à toutes les tranches d'âges et, même, à des publics peu instruits. Actuellement, des spécialistes plus professionnels sont affectés à l'élaboration de nouveaux supports pédagogiques, dont le coût est encore discuté.

Un court métrage, d'une vingtaine de minutes, portant sur les activités des CJA, avait été envisagé. Mais son coût dépassait les possibilités financières du projet. Il reste qu'un scénario (annexe 4) est, maintenant, rédigé. Il demeure disponible pour le nouveau programme de sensibilisation, que vont mener les CJA dans l'arrondissement de Nongr-Massom, un autre quartier périphérique de Ouagadougou. Le court métrage pourrait être réalisé au cours du deuxième trimestre 1998.

III . LES ACTIVITES DES COMITES DE JEUNES ANIMATEURS

3. I. Enquêtes préalables à la mise en place des activités d'éducation sanitaire

La première phase du projet comportait une recherche bibliographique. Il était nécessaire de disposer des études sociologiques, culturelles et historiques ayant trait au quartier de Sig-Noghin. La connaissance des modifications et de l'évolution des conditions de vie de la population, de ses besoins courants, des changements de situation administrative... permettait de cumuler les informations utiles au développement du programme et d'éviter les erreurs passées.

Enquêtes par questionnaire

Ce sont des activités importantes des CJA. Les questionnaires ont été établis en fonction des objectifs visés. Le niveau d'instruction n'a pas été un critère de sélection des ménages. Femmes et hommes ont participé aux enquêtes.

En fait, le ménage constitue, habituellement, l'unité d'enquête. C'est un groupe social composé, en général, d'un homme, de son ou de ses épouses, de ses enfants et d'autres personnes (ex : des cousins célibataires), qui vivent et mangent sous le même toit.

Les fils et les frères mariés, qui habitent dans la même concession, font partie de ménages différents. Le questionnaire comporte plusieurs paragraphes abordant des sujets divers :

- identification des personnes : nom, âge, ethnie, religion, niveau scolaire, profession etc...
- connaissance des maladies liées à l'eau : causes, modes de transmission, symptômes, gravité de la maladie et conséquences, modes de traitement et de prévention ...
- connaissance des facteurs d'insalubrité de l'environnement et de la participation communautaire à la gestion des déchets domestiques.

Quinze (15) ménages étaient retenus dans chaque programme d'enquête qui permettait, aussi, de faire la promotion des associations chargées de la collecte des ordures ménagères et de la salubrité des quartiers.

L'enquête par questionnaire a nécessité la préparation d'une grille de dépouillement destinée à analyser, notamment, le bilan de la sensibilisation sanitaire du public.

Discussions de groupes

Ses résultats ont été commentés au cours de réunions de groupes. Un canevas de discussion était élaboré pour faciliter les débats sur des points importants mis en évidence par les questionnaires. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- la méconnaissance partielle ou totale des relations eau polluée - maladies diarrhéïques
- le souhait de faire part des multiples représentations de l'eau -à travers proverbes, contes, légendes et chants traditionnels- dans l'imaginaire collectif
- l'indifférence vis à vis de l'insalubrité des quartiers.

Ces réunions de groupes permettaient de recueillir un maximum de renseignements et de souhaits. L'objectif était, aussi, de repérer les personnes talentueuses, qui s'exprimaient avec faconde, exactitude et précision et qui démontraient leur motivation en discutant sur les thèmes abordés par le questionnaire. Ces personnes étaient, rapidement, sollicitées par les CJA pour participer et animer les nouvelles discussions de groupes.

Nécessité des interventions des CJA

Ce sont les résultats des enquêtes par questionnaire, qui démontrent la nécessité des interventions des CJA et de la sensibilisation sanitaire du public.

Prenons le cas d'une enquête portant sur les maladies diarrhéïques liées à l'insalubrité de l'eau et de l'environnement.

Questions et réponses :

Question : l'eau de boisson consommée à Sig-Noghin peut-elle rendre malade, provoquer une maladie diarrhéïque?

Réponse : sur les 15 ménages interrogés à l'enquête, un peu plus de la moitié (8 sur 15) reconnaît que l'eau "sale" est source de maladies. Pourquoi? : parce qu'elle entre, directement, dans l'organisme de l'homme.

Question : prenez-vous des précautions d'hygiène avant la consommation des aliments?

Réponse : beaucoup de personnes (10 ménages sur 15) déclare ne pas laver les légumes et les fruits après leur achat au marché. Par ailleurs, le lavage des mains, avec du savon, avant les repas, est loin d'être une habitude dans les familles.

Question : connaissez-vous les modes de transmission des maladies liées à l'eau de boisson et à l'insalubrité du milieu ambiant?

Réponse : 11 ménages sur les 15 sont totalement ignorants des sources et des processus de contamination de leur environnement.

A la lecture des réponses à ce questionnaire, il apparaît que la population de Sig-Noghin est peu consciente des problèmes de santé publique. Elle les ignore ou ne dispose que de renseignements erronés ou fragmentaires. Cette situation ne peut qu'inciter à créer et à organiser des CJA dans les quartiers.

3. 2. 1. Chronogramme de l'action

Il est présenté dans le tableau ci-après :

N°	ACTIONS ET ECHÉANCES	1996				1997												
		09	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
01	Installation des locaux	■																
02	Acquisition du matériel		■															
03	Enquête initiale		■	■														
04	Recrutement des professeurs																	
05	Acquisition du matériel de formation (centre professionnel)																	
06	Recensement des associations de jeunes des secteurs		■	■														
07	Rencontre périodique des associations (A.G)			■	■		■		■		■		■		■		■	
08	Recrutement des CJA					■												
09	Formation des formateurs						■											
10	Formation des CJA/enseignants Comités de gestion CSPS																	
11	Sensibilisation public/collecteurs							■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
12	EPS scolaire / CJA							■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
13	EPS scolaire / enseignants							■										
14	Conférences débats								■				■				■	
15	Mission d'expertise externe 1				■													
16	Rapports intermédiaires et finaux							■					■					■
17	Phase ultérieure												■	■	■	■	■	■
18	Suivi des activités												■	■	■	■	■	■
19	Essai d'autonomisation															■	■	■
20	Autonomie, institutionnalisation																	■

Le chronogramme met en évidence l'inauguration des diverses activités aux différents mois des années 1996 (septembre Ø décembre) et 1997 (janvier Ø décembre).

3. 2. 2. Le programme prioritaire des CJA : la formation et la sensibilisation du public

Les activités du volet "sensibilisation du public" sont menées par les CJA, avec l'appui de l'équipe EAST, et sous la supervision du Docteur Edouard M, responsable de l'équipe cadre du district sanitaire Paul VI,

Actions de sensibilisation en milieu scolaire

- Cent vingt huit (128) instituteurs du primaire de l'arrondissement de Sig-Noghin, (+ 3 stagiaires) ont suivi la formation de pédagogie sanitaire proposée par EAST.

La méthode GRAAP a été choisie par les enseignants; elle convient très bien à la compréhension des jeunes élèves. Chaque établissement scolaire a reçu un jeu complet de documents et de matériels (un flanellographe, des séries d'images, 1 guide pédagogique) pour assurer l'animation sur les 4 thèmes de l'EPS.

Un Comité de Jeunes animateurs a été constitué dans chaque école de l'arrondissement.

Actuellement, 20 CJA scolaires sont actifs à Sig-noghin et 4 sont en formation.

Actions de sensibilisation grand public

Douze (12) séances d'animation sanitaire ont été conduites par les CJA entre les mois d'avril 1996 et mars 1997. Elles se sont déroulées dans les trois secteurs de l'arrondissement, équitablement, en tenant compte de la densité de la population. Le nombre de participants, par séance, variait de 100 à 400. Et les CJA scolaires étaient mobilisés pour apporter un appui lors des animations.

En avril 1997, plus de 3000 adultes avaient participé aux cycles d'éducation sanitaire. Aux second et troisième trimestres 1997, trois nouvelles sessions, dont l'une avec l'UNICEF, portaient à 4000 environ le nombre des bénéficiaires.

Les centres de santé et de promotion sociale accompagnaient et contrôlaient l'information, notamment le Centre Médical Paul VI très lié aux CJA.

La population a, aussi, bénéficié d'un film éducatif sur la santé et l'hygiène, grâce à la complaisance du propriétaire de la salle de cinéma.

Actions de sensibilisation dans les ménages

Elles sont précieuses, car les animateurs CJA se trouvent très au contact des résidents des secteurs. Ils procèdent à des enquêtes familiales et à des visites conseils ayant trait à la santé, l'hygiène et la protection contre les nuisances pathogènes. Au mois d'avril 1997, chaque ménage avait bénéficié d'au moins 2 visites des CJA, ainsi que d'une promotion pour l'utilisation du Poste d'Eau Potable. Selon le Maire de Sig-Noghin, les CJA sont d'utilité publique. Ils participent, pleinement, à l'amélioration de la santé dans les quartiers.

Les associations de femmes apprécient le dynamisme des jeunes; ils mobilisent les communautés, leur apprennent le bon usage des PEP et de l'eau de Javel. Mais,

surtout, ils parviennent, progressivement, à modifier les mauvaises habitudes, qui créent l'insalubrité des secteurs de Sig-Noghin.

Actions de sensibilisation par les média

Fin 1996, un journal pour enfants était distribué, périodiquement, dans les écoles de Ouagadougou, à raison de 100F CFA le numéro. Ce journal : "AVENIR" était conçu par des spécialistes de la communication en matière d'éducation. Il recevait le soutien d'enseignants du primaire. Il représentait une opportunité pour l'insertion de messages, de chroniques, de BD... relatifs à l'éducation sanitaire et à l'environnement.

Aussi, un contrat de collaboration entre EAST-CJA et la rédaction du journal était passé en janvier 1997. Malheureusement, le non respect des clauses du contrat par les journalistes (nombre de pages insuffisant, parution irrégulière, surenchères...) amenait à interrompre toute collaboration.

Bénéfices attendus par les Comités de Jeunes Animateurs

Les CJA sont des acteurs essentiels du développement socio-sanitaire de Sig-Noghin. Ils sont, chichement, rémunérés au cours de leurs activités de formation et d'éducation, ce qui incite à les impliquer dans les campagnes de recherche de fonds pour leur octroyer un salaire et assurer la viabilité des CJA. A ces 2 préoccupations s'attache, aussi, la création d'activités rémunératrices; les membres des CJA en sont responsables après une formation professionnelle.

Tous les jeunes, au cours d'un sondage, ont cité leur préférence pour le choix d'un métier. Les demandes d'apprentissage sont classées par ordre de priorité :

- a- la sérigraphie et la calligraphie
- b- la mécanique
- c- l'informatique
- d- la couture
- e- la teinture
- f- la fabrication de jouets à base d'objets de récupération.

Les membres des CJA ont, donc, bénéficié d'un apprentissage et les professeurs ont été recommandés par la mairie et la municipalité (un par discipline). Ils disposent de solides connaissances dans leurs domaines d'intervention et sont tous habitants de Sig-Noghin. De plus, le Centre de formation CJA a tissé des liens de collaboration avec d'autres centres d'apprentissage et des entreprises susceptibles de proposer un emploi aux jeunes.

L'emploi du temps au Centre de formation CJA

Actuellement, y sont présents 32 filles et 14 garçons (annexe 2).

Le nombre de postulants est triple du nombre d'inscrits, beaucoup de parents voyant là une opportunité de formation des jeunes, sans frais. L'effectif actuel est suffisant. Il permet d'assurer un bon encadrement, sans trop de contraintes matérielles et financières.

Le programme :

Matin : cours théoriques et pratiques (éducation sanitaire, formation à l'animation, divers...).

Après-midi : activités manuelles, culturelles et sportives

- Informatique: cours d'une heure trente; 6 enfants par classe : le jeudi toute la journée. Critères de sélection: les plus âgés, les meilleurs à l'école, au lycée ou au collège.

- Mécanique; cours de trois heures, 10 enfants par classe : le matin. S'adresse aux scolarisés et non scolarisés (le jeudi, l'enseignement est réservé aux scolarisés). Critères de sélection : les plus âgés, ceux qui ont déjà une petite expérience.

- Sérigraphie et calligraphie: cours de trois heures, 10 enfants par classe; le matin. S'adresse aux scolarisés et non scolarisés. Critères de sélection : habileté et rigueur.

Les cours de sérigraphie et de calligraphie ont débouché sur la fabrication de panneaux publicitaires. Ils sont placés près des bornes-fontaines. Ils recommandent à la population de bons comportements sanitaires et la protection de l'eau de boisson (annexe 5 : panneau CJA sur une borne-fontaine).

Ces panneaux sont, aussi, des supports d'annonces sur les activités des CJA (vente de PEP, cours d'initiation à l'informatique, vente de batik, de jouets ...).

Le travail des jeunes est noté au cours de leur formation. Les meilleurs reçoivent le diplôme du CJA.

Outre ces activités professionnelles, des représentations théâtrales sont, aussi, proposées certains après-midis.

Organisation de conférences par les CJA

Elles furent programmées une fois par trimestre. L'organisation de conférences a pour objectif de réunir toutes les associations de jeunes, et leurs militants, pour discuter de thèmes touchant à la jeunesse (jeunesse et chômage, jeunesse et maladies sexuellement transmissibles, Sida etc....). Le thème de la première conférence portait sur la jeunesse et son environnement. Il était animé par la Directrice du livre du Kadiogo.

Mais l'intérêt momentané des jeunes s'est vite effacé et les conférences ont disparu au profit des activités ludiques et sportives.

Les activités génératrices de revenus créées par les CJA

Le but est d'aboutir, à l'autonomie, à la viabilité des CJA. Les activités lucratives sont donc encouragées :

. La fabrication des PEP (Poste d'Eau Potable):

Le PEP est un équipement approprié pour le stockage et la conservation de l'eau potable. Il est fabriqué par les jeunes et vendu aux ménages et aux écoles. C'est

une jarre en argile, posée sur un trépied, qui comporte un tuyau en plastique et un robinet (annexe 6).

Une dizaine de PEP sont stockés en permanence dans les locaux du CJA et destinés à la vente. Elle s'effectue aux abords des bornes-fontaines ou par démarchage chez les particuliers.

Les jeunes profitent de tous les rassemblements (marchés, arrêts d'autobus, vente d'eau aux bornes-fontaines, fêtes, manifestations) pour présenter un "PEP mobile"; ils informent, aussi, le public sur les activités des CJA. Nombre de PEP sont à présent, commandés par les administrations.

Le Poste d'Eau Potable coûte entre 12 000 et 13 000 F CFA. Les jeunes distribuent des feuillets explicatifs sur son fonctionnement. Ils assurent un service après-vente, notamment des réparations de matériel.

C'est l'activité génératrice de revenus la plus lucrative. Toute la population reconnaît l'intérêt de disposer d'un PEP. Un système de micro-crédit, mis en place par EAST, est à la disposition des ménages pour l'acquisition d'un PEP.

Par ailleurs, la mairie en a mis au service des agents communaux résidant dans l'arrondissement de Sig-Noghin.

* Une curiosité : le PEP mobile

L'équipement est peint sur un tableau (1, 50 / 0, 80 m) par le professeur de peinture et les jeunes. Y sont indiqués les modes d'utilisation et d'entretien du matériel.

Ce panneau publicitaire a provoqué un grand nombre d'acquisition du PEP à Sig-Noghin.

La vente de boissons

Une buvette a été installée au siège des CJA; elle jouxte, aussi, la bibliothèque communale qui est très fréquentée. La vente de boissons apporte des revenus au CJA. Par ailleurs, deux buvettes ambulantes ont été mises en service au début du mois de décembre 1997.

La vente d'objets d'artisanat

- jouets et objets utilitaires confectionnés au centre CJA
- couture
- batik (pagnes teints)

Il s'agit de jouets, d'objets utilitaires (poterie, couture...) et de décoration conçus et réalisés au CJA. Ils sont mis en vente au moment des réunions ou des fêtes communales.

L'apprentissage de l'informatique

Le parc informatique des CJA est riche de 6 ordinateurs et d'une imprimante.

L'initiation à l'informatique (traitement de texte, tableur) requiert une durée de trente heures.

La priorité est accordée aux élèves et aux étudiants. Ils s'acquittaient d'une somme de 15 000 F CFA. Cette participation étant insuffisante pour couvrir les frais de

formation par des professeurs (tarif horaire : 1500 FCFA), le coût de l'apprentissage en informatique a été augmenté jusqu'à 40000 FCFA.

Cette décision a permis de couvrir les frais de fonctionnement du centre (électricité, eau, entretien, indemnités des formateurs.... De plus, une somme a été dégagée pour les activités de sensibilisation.

Produit des activités génératrices de revenus

Les activités génératrices de revenus sont fonctionnelles depuis le mois d'avril 1997 et les recettes ne cessent de croître (voir page 34).

Une comptabilité est tenue par activité avec achats, ventes, bénéfices ou pertes. Des commissions sont octroyées à tous les vendeurs après remise de la recette.

Tous les jeunes portent un badge CJA, leur tenue est propre et ils doivent respect aux clients.

Les encadreurs des CJA -sauf le formateur en informatique- non permanents, étaient rémunérés par EAST depuis leur recrutement. Ils percevaient 25 000 F CFA jusqu'au mois de juillet et 15 000 F depuis.

IV- RESULTATS DE L'ETUDE

4. 1. Chronogramme des réalisations

N°	ACTIONS ET ECHEANCES	1996				1997												
		09	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
01	Installation des locaux	■																
02	Acquisition du matériel		■															
03	Enquête initiale		■	■														
04	Recrutement des moniteurs				■													
05	Acquisition du matériel de formation (centre professionnel)				■										■	■		
06	Recensement des associations de jeunes des secteurs		■	■														
07	Rencontre de concertation avec les associations partenaires		■	■	■	■				■				■		■		
08	Recrutement des CJA					■					■				■			
09	Formation des formateurs						■									■		
10	Formation des CJA/enseignants						■											
11	Sensibilisation public/collecteurs					■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
12	EPS scolaire / CJA / maîtres					■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
13	Conférences débats							■				■						
14	Mission d'expertise externe 1				■													
15	Rapports intermédiaires et finaux					■						■						■
16	Phase ultérieure											■	■	■	■	■	■	■
17	Recentrage des activités																	
18	Essai d'autonomisation																	
19	Mission d'appui conseil																■	■
20	Autonomie, institutionnalisation des CJA																	■

Ce tableau témoigne des réalisations en 1996 (septembre Ø décembre) et 1997 (janvier Ø décembre)

4. 2. Impact des activités des CJA

En milieu scolaire

Les 11.748 élèves de l'arrondissement ont bénéficié d'un cycle d'éducation sanitaire organisé par EAST, en 1995 et 1996. Ainsi, 498 séances, soit 2 séances par classe, sur l'eau potable ont été réservées au CPI et CE1; 8 séances par classe sur l'eau potable, les microbes, le péril fécal et les maladies liées à l'eau ont été suivies par les CE2, CM1 et CM2.

La formation des enseignants a joué un grand rôle en 1996 et 1997, car 395 séances -soit 2 par classe du CPI au CE1 et 3 par classe du CE2 au CM2 (extrait du rapport d'évaluation d'avril 1997. Dr Pascal Revault)- ont été organisées par les instituteurs.

Les CJA scolaires, sous la supervision d'un maître, participent:

- aux sessions de sensibilisation sanitaire
- à l'organisation des activités d'assainissement et de désin-fection
- à l'approvisionnement en eau de Javel et à la gestion des stocks
- à l'entretien des PEP installés dans chaque classe.

Des fiches de suivi-entretien des PEP sont rédigées régulièrement et il est fait appel aux réparateurs en cas d'altération de l'équipement.

Les CJA assurent un suivi très sérieux dans les écoles. Il est permis de dire que si les PEP et les trousse de pharmacie étaient confiés aux directeurs d'établissement, les activités de prévention et de soins seraient beaucoup moins efficaces.

Le prix d'un PEP est compris entre 12 000 et 13 000 F CFA. Un forfait de 1 000 F CFA/PEP a été demandé à l'Association de Parents d'élèves (APE) de chaque école; EAST a complété le financement de l'équipement. (annexe 6 : PEP dans une classe) jusqu'en décembre 1997.

Le nombre de PEP livré dans les écoles dépend, donc, de la bonne sensibilisation des APE et de leur motivation. L'écoute des CJA permet de connaître et de suivre l'amélioration des conditions de santé, d'hygiène et de confort dans les établissements scolaires. La promotion des PEP n'est qu'un moment de leur activité, mais elle témoigne de leur dynamisme. Fin octobre 1997, 66 PEP avaient été livrés dans les écoles. Après une nouvelle sensibilisation des APE par les CJA et l'inspection primaire, 51 autres PEP scolaires, fabriqués dans les ateliers CJA, sont déjà commandés pour 1998.

Les soins scolaires

Au moins 1 instituteur et 1 parent d'élève, par école, ont été formés à l'utilisation d'une trousse de pharmacie; ils ont reçu leur enseignement d'un médecin généraliste du Centre Médical Paul VI.

A l'école, dans la trousse, la dotation en médicaments va dépendre du nombre d'écoliers. Le renouvellement est à la charge des parents d'élèves. Les fiches de stock doivent être remplies par les volontaires CJA, aidés par l'agent de santé scolaire.

Par ailleurs, dans chaque école, le programme de santé est accompagné de projections vidéo, notamment sur la salubrité de l'eau et l'assainissement. Malheureusement, les films ne sont pas en nombre suffisant et EAST devra trouver

les matériels et les financements pour développer une production. Il faudrait assurer deux projections par mois dans chaque établissement scolaire.

Une nette amélioration de l'ambiance sanitaire est observée dans toutes les écoles de Sig-Noghin (entretien du jeudi 20 novembre 1997, en présence de Mr Pierre-Marie Grondin , Expert en mission d'appui-conseil sur le projet). Selon Madame Siribié, inspectrice de l'enseignement primaire, "les CJA sont à la base d'une nouvelle dynamique dans la prise en charge des écoliers par eux même et dans l'assainissement de leur cadre d'évolution".

Les CJA deviennent, donc, une véritable nécessité. Une lettre de félicitations de Monsieur le Ministre de l'Education de Base et de l'Alphabétisation a été adressée à EAST, et à l'ensemble de ses partenaires, pour la qualité de leurs réalisations dans les écoles de Sig-Noghin (annexe 7).

Il est prévu d'organiser un concours inter-écoles "Cadre assaini" au premier trimestre 1998. Il s'agira d'assurer une forte promotion de la propreté individuelle et collective, de l'hygiène en milieu scolaire, de la nécessité des soins à apporter aux élèves. Des compétitions sportives et culturelles (chants, théâtre ...) seront proposées en accompagnement.

Les membres du jury feront partie de,

- l'inspection primaire,
- l'équipe cadre des CJA,
- la mairie de Sig-Noghin,
- l'équipe cadre de Paul VI

Dans les quartiers

Les CJA ont atteint les objectifs de leur mission. Ce sont des structures relais, qui renforcent les synergies et la solidarité entre acteurs institutionnels, associations et population locale. Il s'agit, à présent, d'un service social, qui vient en appui aux Centres de santé et qui a rejoint le Comité sanitaire du district.

Les CJA sont chargés de la promotion de l'éducation sanitaire, de l'hygiène et de la mobilisation des initiatives communautaires dans les quartiers. Conseillers en santé publique, ils veillent à la salubrité du milieu péri-urbain.

Ils ont acquis la confiance des associations locales de jeunes ou de femmes, avec lesquelles ils mènent des activités socio-économiques en concertation. Ils ont, ainsi, incité les ménages à souscrire un abonnement pour la collecte domiciliaire des ordures ménagères. En retour, les associations de femmes, qui en sont responsables, ont fait bénéficier les CJA d'une campagne de promotion pour l'acquisition des PEP. Or l'on sait que la vente de cet équipement, constitue une part essentielle de leurs ressources, qui permet de régler quelques salaires à leurs membres et d'assurer le fonctionnement.

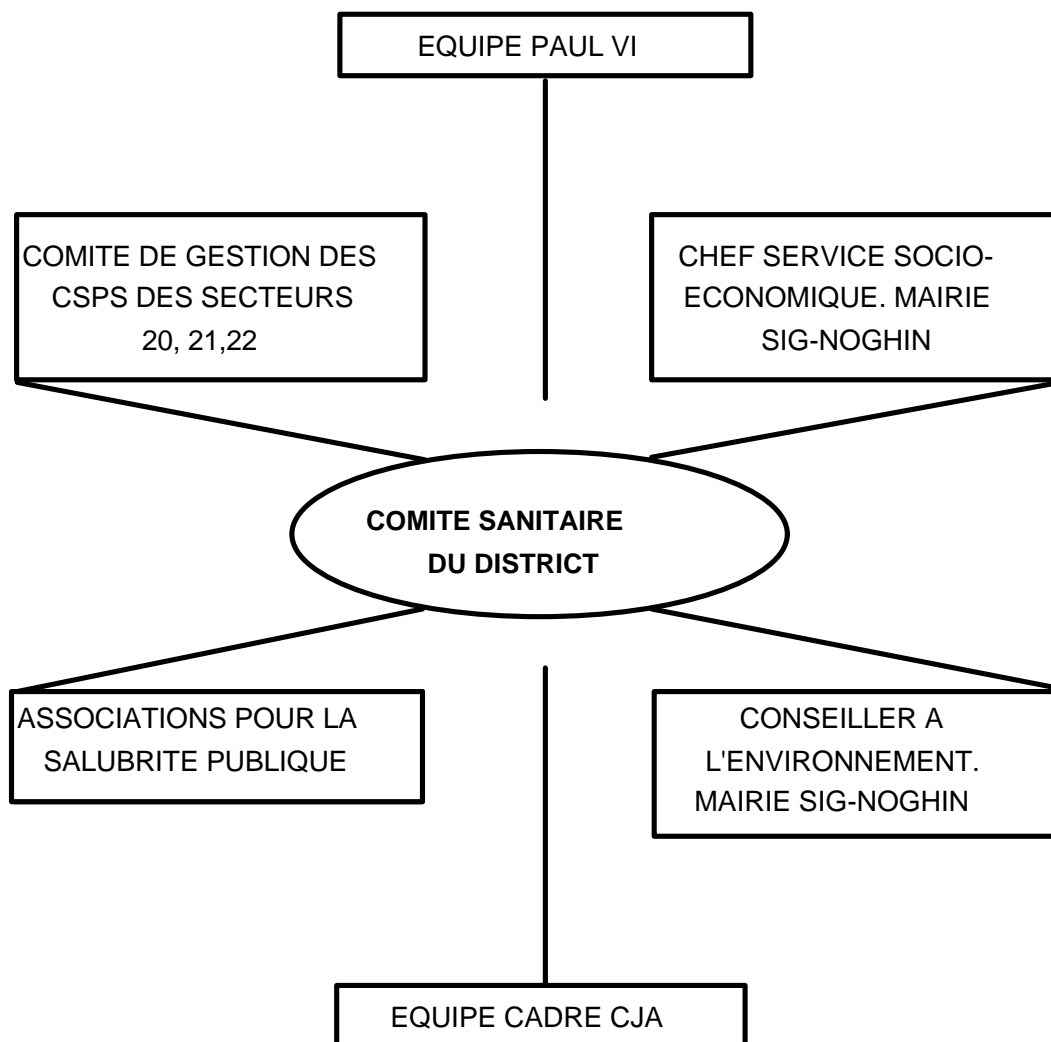
L'une des dernières contributions des CJA à la santé publique a été leur participation, en décembre 1997, aux Journées Nationales de vaccination. Ils ont procédé à la sensibilisation de la population et à l'organisation des activités sur le terrain.

Une lettre officielle de remerciement leur a été adressée par la Direction Régionale de la Santé de Ouagadougou le 17 décembre 1997. Ils ont, depuis lors, participé à la campagne de vaccination contre la méningite à Ouagadougou.

Notons, cependant, que la collaboration des CJA devrait être, encore, plus importante, si le Groupe d'Intervention pour la Salubrité (GIS) de Sig-Noghin, censé les regrouper, devient plus dynamique et fonctionnel.

Le CJA, qui devient un mouvement d'entraide, jouit d'un grand espace de liberté individuel et collectif, qui lui permet de bien coordonner ses activités d'éducation sanitaire, ses formations professionnelles et ludiques (chants, théâtre...) et la gestion de ses ressources.

Participation des CJA au Comité sanitaire du district



Ce Comité sanitaire est, à présent, en phase de ré-organisation, les Comités de gestion des CSPS s'attachant, maintenant, aux problèmes d'hygiène et d'environnement.

Problèmes rencontrés au cours du programme

L'action pilote s'inscrit dans le contexte de la décentralisation, engagée, en 1994, après les élections municipales au Burkina Faso. La réalisation des activités entre dans le cadre des orientations du Ministère de la Santé en matière de santé publique. Elles répondent aux recommandations de l'Initiative de Bamako (I.B.). On sait que l'IB est fondée sur la décentralisation des prises de décision et de la gestion des formations sanitaires et, aussi, sur le renforcement des soins de santé primaires par des programmes de formation, d'animation et de sensibilisation.

L'action s'est installée dans un quartier périphérique de Ouagadougou : Sig-Noghin, dans une période transitoire, les règles de fonctionnement de la décentralisation n'étant pas toutes finalisées. En fait, il apparaît, maintenant, que la Mairie centrale de la commune de Ouagadougou dispose d'une grande autorité sur les mairies des arrondissements périphériques. Pour installer un CJA, l'autorisation de toute la hiérarchie est donc nécessaire.

Vis à vis de l'ONEA

La situation est voisine en ce qui concerne l'eau. Les CJA, on le sait, sont très liés aux associations de femmes responsables de la vente de l'eau et de la collecte des ordures ménagères. En fait, ils représentent le groupe "sensibilisation sanitaire" de l'arrondissement. Ces associations ont un statut paradoxal en raison de la lenteur du processus de décentralisation. Ainsi, l'ONEA est propriétaire des bornes-fontaines et non la Mairie de Sig-Noghin. Les associations de femmes, totalement autonomes depuis 2 ans, paient les factures d'eau à l'ONEA et en assurent la vente, avec bénéfice, aux consommateurs. Même si le système actuel est parfaitement fonctionnel et rentable, les associations locales n'offrent aucune garantie de performances dans le domaine de l'approvisionnement en eau (heures d'ouverture et de fermeture des bornes-fontaines, couverture des impayés, contestations etc...). Le processus de décentralisation va mener à renforcer les responsabilités des mairies d'arrondissement. Elles seront fortement engagées dans les politiques de distribution de l'eau au public. Pouvant déléguer des prérogatives aux associations, elles seules, en revanche, par leur personnalité juridique et leurs ressources, pourront apporter les garanties nécessaires à l'ONEA pour l'approvisionnement en eau de Sig-Noghin.

Si la gestion partagée des services urbains ne pose pas de problèmes majeurs, le schéma institutionnel de la décentralisation ne répond pas encore à toutes les questions. Qui fait quoi, qui répond de quoi? Ainsi, malgré les encouragements de la mairie de Sig-Noghin aux associations de collecte d'ordures, la DAEAU, le service technique de la Mairie centrale, n'intervient pas pour le transport des déchets des décharges secondaires à la décharge principale. Il lui en sera fait obligation, mais l'on espère la décision de la Mairie centrale depuis, bientôt, 2 ans.

Tout ceci pour dire que l'on attend, avec impatience, des règlements définitifs, qui permettront un meilleur épanouissement des CJA. Ils disposent d'une bonne insertion locale au niveau de l'arrondissement unis avec la Mairie, le district sanitaire, les CSPS, les associations et la population. Mais leurs liens sont encore mal définis avec la Mairie centrale, ce qui a limité leur soutien et l'octroi de financements par des ministères (Ministère de la Jeunesse et des Sports, de la Santé) et des organismes extérieurs (UNICEF, PACVU -Programme d'Amélioration des Conditions de Vie Urbaine). Cette situation transitoire, mais défavorable, n'a pas empêché les CJA d'aboutir à leur autonomie financière grâce aux ressources suivantes (janvier 1998), qui ne cessent d'augmenter :

. Vente de PEP dans les écoles

N = 1117 Prix unitaire = 125 F Bénéfice = 30 F/PEP

. Installation de PEP dans les ménages

N = 215

diarrhéïques après le cycle de sensibilisation sur l'eau potable ou sur l'hygiène du milieu ou sur les deux associés. Ce bilan leur permettrait de formuler des recommandations afin de faire émerger un règlement municipal sur la protection de l'environnement et de la santé publique.

Comment mobiliser des financements en faveur des activités des CJA?

La mobilisation des bailleurs de fonds s'attache à des organisations et des associations reconnues pour leur compétence. Elles doivent mener des activités concrètes et efficaces. C'est le cas des CJA, récent mouvement associatif, dynamique et expérimenté, mais encore mal connu. Nous avons invité d'éventuels partenaires financiers aux CJA (PACVU, UNICEF, CE, Mairie centrale de Ouagadougou). L'UNICEF et la CE viennent de décider d'apporter une aide, en 1998-1999, à leurs activités d'éducation sanitaire. La dynamique CJA intéresse la Mairie centrale de Ouagadougou, qui pourrait la développer dans d'autres arrondissements de la ville.

Comment orienter les CJA pour compléter leur formation et chercher un emploi ?

Nous avons déjà décrit le volet formation professionnelle mis en place au bénéfice des CJA, le souhait étant de leur donner accès à un métier. Trois membres des CJA ont trouvé une embauche dans le quartier, mais participent néanmoins à la sensibilisation sanitaire. Il est nécessaire de mieux valider le cursus des CJA et de faire un plus large recensement des opportunités d'emplois après la formation. Rappelons, toutefois, que les objectifs prioritaires des CJA demeurent l'animation sanitaire du public et le contrôle de la salubrité des quartiers.

V. LES PERSPECTIVES

Les CJA sont reconnus d'utilité publique dans l'arrondissement de Sig-Noghin. Le processus de délocalisation se développant, la Mairie de Sig-Noghin a pu les intégrer au Comité sanitaire du district. Son aide est, cependant, limitée en raison de sa dépendance financière vis-à-vis de la Mairie centrale et de l'insuffisance de son personnel.

En fait, ce n'est plus un problème majeur; les CJA ayant acquis leur autonomie financière sont, totalement, disponibles pour assurer leurs activités socio-sanitaires dans les quartiers. Leur ambition est d'être reconnu, officiellement, par la Mairie centrale, les Ministères et les bailleurs de fonds. L'intérêt, qui leur est porté, permet d'envisager cette reconnaissance en 1998. Déjà, la DAEAU (Direction des Affaires Economiques et de l'Aménagement Urbain), service technique de la Mairie centrale, a souligné le grand intérêt de la structure CJA pour le développement socio-sanitaire de Sig-Noghin. Il la définit comme un organisme de solidarité, un service social, capable d'organiser et de gérer des actions de santé, mais aussi de mobiliser la population pour améliorer son cadre de vie. En fait, le CJA est une composante de la collectivité locale, dont il est issu; il assume son rôle de prestataire de services sociaux gratuits et permanents. Il devra apparaître comme une équipe mobile, incluse dans le chronogramme d'action du district sanitaire, et disponible pour toute campagne massive de prévention (vaccination).

VI. CONCLUSIONS

Elles répondent aux hypothèses de départ.

Les Comités de Jeunes Animateurs (CJA) constituent-ils des relais efficaces pour la sensibilisation de la population en matière d'Eau Potable, d'Hygiène et d'Assainissement (EPHA)?

Le projet cherchait à démontrer l'intérêt des CJA, puis leur aptitude à mener des actions de sensibilisation sanitaire et de contrôle de la salubrité dans les quartiers. Il se proposait, aussi, de mettre en évidence l'impact de leurs activités en prenant pour cibles l'amélioration de l'hygiène individuelle et collective en milieux scolaire et péri-urbain. Restait à prouver l'adhésion des Responsables institutionnels (Ministères, municipalité ...) et des associations aux actions des CJA dans les quartiers et les modifications de comportements du public.

Les mots-clés définissant les CJA sont les suivants : organisme social ; structure relais entre la Municipalité et les Services de Santé, d'une part, et les associations et la population, d'autre part; réseau de sensibilisation, d'information, de conseils et de contrôle sanitaire dans les quartiers péri-urbains.

Ce résultat a été obtenu, en un peu plus d'une année, grâce à l'adhésion de groupes de jeunes scolarisés et non-scolarisés. Les CJA bénéficient de la reconnaissance de plusieurs partenaires institutionnels : les Ministères de la Santé, de l'Education, de la Jeunesse et des Sports et leurs Directions provinciales. Malgré les lenteurs et les difficultés d'installation du processus de décentralisation au Burkina Faso -les règles de fonctionnement ne sont pas toutes finalisées- la Mairie centrale, qui pèse sur toutes les décisions des mairies d'arrondissement, a encouragé la création des CJA. La Mairie de Sig-Noghin leur a accordé un statut officiel; ils font partie, à présent, du Comité sanitaire du district. Ils travaillent en partenariat avec les Centres de santé, qui ne disposent pas de tous les moyens, ni des effectifs nécessaires pour mener à bien une politique globale de soins et de prévention. Les Centres de Santé conseillent le CJA et assurent la formation de ses membres. En retour, il les informe des problèmes sanitaires rencontrés dans les quartiers, qui nécessitent des soins ou des mesures préventives.

Les équipes CJA ont acquis la confiance des associations locales de femmes, avec lesquelles elles mènent des activités sanitaires et socio-économiques. Les collectifs de femmes -gestionnaires de l'approvisionnement en eau ou de la collecte des ordures- aident les plus jeunes membres des CJA à diffuser leurs messages sanitaires. Ils font, aussi, bénéficier les CJA de ressources en participant à des campagnes de promotion des postes d'eau potable. En retour, les jeunes animateurs incitent les ménages à souscrire un abonnement pour la collecte domiciliaire des ordures ménagères.

Toutes ces initiatives débouchent sur le développement socio-sanitaire des quartiers, mais un lieu privilégié demeure l'école, où se révèle toute l'importance de la création des CJA. Les CJA scolaires sont placés sous les supervisions d'un enseignant et du Comité des Parents d'Elèves. Six élèves dans chaque école primaire, et 10 dans un lycée ou un collège, composent les CJA, qui veillent à la propreté des établissements scolaires et aident à la gestion des médicaments de la trousse de pharmacie.

Tous les animateurs des CJA, après une formation conduite par le District sanitaire de Sig-Noghin, sont programmés pour assurer la sensibilisation sanitaire du public et le contrôle de l'hygiène des quartiers. Plusieurs membres des associations de femmes, gestionnaires de l'approvisionnement en eau ou de la collecte des ordures,

sont invités aux sessions de formation pour accompagner les jeunes CJA dans leur tâche au contact de la population.

Grâce à ce regroupement, les CJA ont assuré, dans les meilleures conditions, 15 séances d'animation sanitaire dans les quartiers et réuni, ainsi, 4000 bénéficiaires. Encouragés par les Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS), ils visitent les ménages et les conseillent en matière d'hygiène et de prévention contre les risques infectieux. Leur présence -déjà au mois d'avril 1997, chaque famille avait bénéficié d'au moins 2 visites des CJA- explique l'augmentation rapide du nombre de Postes d'Eau Potable (N = 215) et de poubelles (N > 626) -d'un prix relativement élevé- à Sig-Noghin.

Les CJA répondent à la demande de la population, jouent un rôle conseil, mais sont aptes à mobiliser les habitants des quartiers lors des campagnes d'hygiène publique et de prévention. Ils ont participé à l'organisation de "Journées de salubrité", destinées à éliminer les dépôts sauvages d'ordures dans les différents secteurs. Tout récemment, ils ont procédé à la sensibilisation de la population et à la mise en place des activités sur le terrain au cours des "Journées Nationales de vaccination" et de la campagne de vaccination contre la méningite (annexe 9) à Ouagadougou. Leur collaboration a fait l'objet d'une lettre officielle de remerciement adressée par la Direction Régionale de la Santé de Ouagadougou, le 17 décembre 1997.

Les CJA scolaires apportent, aussi, un appui aux campagnes de santé publique et ils jouent un rôle déterminant dans les activités de prévention et de soins à l'école. Ils participent aux sessions de sensibilisation sanitaire (11748 élèves de l'arrondissement ont bénéficié de plusieurs cycles d'éducation sanitaire en 1995, 1996 et 1997); ils organisent des activités d'assainissement et de désinfection (eau de Javel) en milieu scolaire et veillent à la protection de l'eau de boisson en prônant l'usage et le bon entretien des PEP. Par ailleurs, ils aident les enseignants dans la conduite des soins et la gestion des stocks de médicaments.

Une nette amélioration de l'ambiance sanitaire est observée dans toutes les écoles de Sig-Noghin. L'Inspection de l'enseignement primaire en a fait mention et Monsieur le Ministre de l'Education de Base et de l'Alphabétisation a adressé des félicitations à EAST et à ses partenaires pour la qualité de leurs réalisations dans les écoles de Sig-Noghin (Annexe 7).

Malgré ce bilan très encourageant, on doit rechercher les principaux freins à la réussite totale de l'action. Ainsi :

- la durée du projet pilote a été trop brève
- lors de son inauguration, un nombre suffisant d'enseignants spécialisés et d'animateurs sanitaires n'était pas réuni.
- les enfants scolarisés et non-scolarisés ont longtemps tardé à se connaître et à se rassembler;
- les aînés des CJA étaient séparés des jeunes; depuis peu ils leur assurent un encadrement et une formation socio-sanitaire.
- les notables et les administrations d'Etat et municipales (Mairie centrale) ont prouvé leur intérêt pour les CJA, mais avec retard. Cette attitude a été attribuée à la lenteur et aux difficultés d'installation du processus de décentralisation.
- enfin, les CJA ont été organisés à mi-parcours d'un projet de développement dans l'arrondissement de Sig-Noghin, ce qui représente un handicap à l'efficacité de leurs actions.

Cette réflexion appelle 4 observations :

- la nécessité de procéder à une formation des membres des CJA dès l'inauguration d'un projet socio-sanitaire en milieu péri-urbain.
- la nécessité de bien cibler les bénéficiaires (école, familles, associations...) et d'accueillir leurs représentants, lors des réunions de concertation, aux phases déterminantes d'un programme.
- la nécessité, pour les formations de base, sanitaires ou techniques, de s'entourer de spécialistes compétents, recrutés dans l'arrondissement ou à l'extérieur. Des contacts avec les entreprises pourront être utiles pour la formation et l'emploi des membres des CJA.
- la nécessité de prendre patience pour aboutir à des changements de comportement en matière d'hygiène individuelle ou collective. Ils résultent de 4 facteurs : compétence de l'animateur sanitaire, simplicité et cohérence des messages, sentiment d'un réel besoin, adhésion et participation délibérée de la population aux actions socio-sanitaires.

Les habitants de Sig-Noghin, après les sessions d'éducation sanitaire, ont pris conscience de l'insalubrité de leurs quartiers. Sous la conduite des CJA, ils ont participé aux multiples "Journées de salubrité" visant à éliminer les décharges foraines d'ordures ménagères pour les concentrer dans les dépôts périphériques. Par ailleurs, après les sessions d'éducation et les conseils sanitaires délivrés par les CJA aux ménages, il a été constaté une grande amélioration de l'hygiène domestique : protection de l'eau et des aliments, désinfection des latrines, propreté des concessions, dépôt des ordures ménagères dans les poubelles etc ... Toutefois, ces enquêtes, manquant de données statistiques, ont été controversées, par un consultant extérieur, lors de l'évaluation du projet. Elles ne figurent donc pas dans le rapport final.

Est-il possible de réaliser et d'appliquer une méthode d'Information, Education, Communication (IEC) pour l'EPHA convenant au milieu péri-urbain?

La majorité des méthodes d'animation, ayant pour cibles l'EPHA, convient au milieu rural. Elles sont nombreuses et toutes discutées; la MARP (Méthode Accélérée de Recherche Participative) semblant la plus idoine pour la sensibilisation des habitants des zones péri-urbaines. Méthode interactive et rapide, elle permet de valoriser les connaissances et les savoir-faire des populations locales en tentant de les combiner avec les acquis scientifiques modernes. Toutefois, son application est insuffisante pour résoudre les problèmes socio-sanitaires des quartiers périphériques.

La complexité du programme de développement mené à Sig-Noghin comportant : organisation institutionnelle, approvisionnement en eau potable, assainissement et protection de l'environnement, gestion partagée des services urbains, mise en place d'un réseau santé et prévention comportant la création de CJA.... oblige à la conception et à la diffusion d'une nouvelle méthode d'animation convenant aux éducateurs et acceptable par la population. EAST a pour ambition d'élaborer ce document, avec un groupe de spécialistes, et de le tester dans son nouveau projet, à Nongr-Massom, arrondissement péri-urbain de Ouagadougou.

La viabilité économique et l'insertion des CJA dans le tissu institutionnel et associatif sont-elles, à présent, obtenues?

Il est nécessaire de distinguer les 2 types d'activités des CJA. Celles générant des dépenses, les autres apportant des bénéfices.

Les premières sont représentées par les coûts de formation et d'exécution (apprentissage de l'IEC, formation professionnelle, sessions de sensibilisation du public dans les quartiers...) et par les frais d'achat des matériels (fabrication des PEP, de jouets, trousseaux à outils, teinture...). Les professeurs doivent être rémunérés; les CJA font la promotion de leurs actions et assument les frais de présentation de leurs apprentis aux entreprises.

La couverture de ces dépenses est assurée par les diverses activités des CJA, que nous avons signalé page 34.

A la recherche de financements, les CJA, mal connus, n'ont pas, encore, fidélisé les bailleurs de fonds. Mais ils disposent, à présent, d'une totale autonomie financière - depuis le 15 février 1998- grâce à la commande ferme de 350 PEP par les ménages. En fin d'année 1998, leurs fonds propres, après dépenses en formation, matériels, vacances ou salaires, devraient atteindre, environ, 1200000 FCFA. Une somme qui leur permet d'entrevoir la poursuite d'actions socio-sanitaires, à long terme, à Sig-Noghin.

Un résultat comparable est prévisible dans les autres arrondissements de Ouagadougou. Pour 3 raisons essentielles :

- les CJA répondent à une demande de la population. Ils intègrent des jeunes adolescents (14 à 18 ans) peu formés à la sortie de l'école et inaptes à des emplois spécialisés. Or, tout CJA peut développer une formation professionnelle.
- ils créent, par ailleurs, des activités rémunératrices dans les quartiers en lien avec l'amélioration du cadre de vie des habitants.
- les CJA représentent des structures-relais en milieu péri-urbain intégrés au Comité sanitaire de district. Ils apportent un appui à la Municipalité et aux Services de santé participant à la sensibilisation sanitaire du public et au contrôle de la salubrité des quartiers. Ils mettent en relation les générations et les classes sociales.

Ainsi le thème Santé et l'action des CJA aboutissent à une forte mobilisation des communautés surtout dans les foyers défavorisés, où la demande excède l'offre actuelle. L'information permanente des CJA et la participation de la population sont sources de rassemblements, de rencontres, d'avis et de conseils. Si la santé est l'axe principal de discussion, ces réunions offrent, aussi, un espace de dialogue et de réflexion collective sur les besoins locaux : équipements collectifs, activités économiques, habitat, administration et gestion des quartiers. Elles placent les communautés au cœur des problèmes à résoudre pour l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers.